





LA CONCILIATION DE JUSTICE

Présentation par Anne LEBLANC

Mail: anne.leblanc@conciliateurdejustice.fr

tél: 07 69 49 55 60

Le 7 mai 2026



01

La conciliation de justice

02

Le conciliateur de justice

03

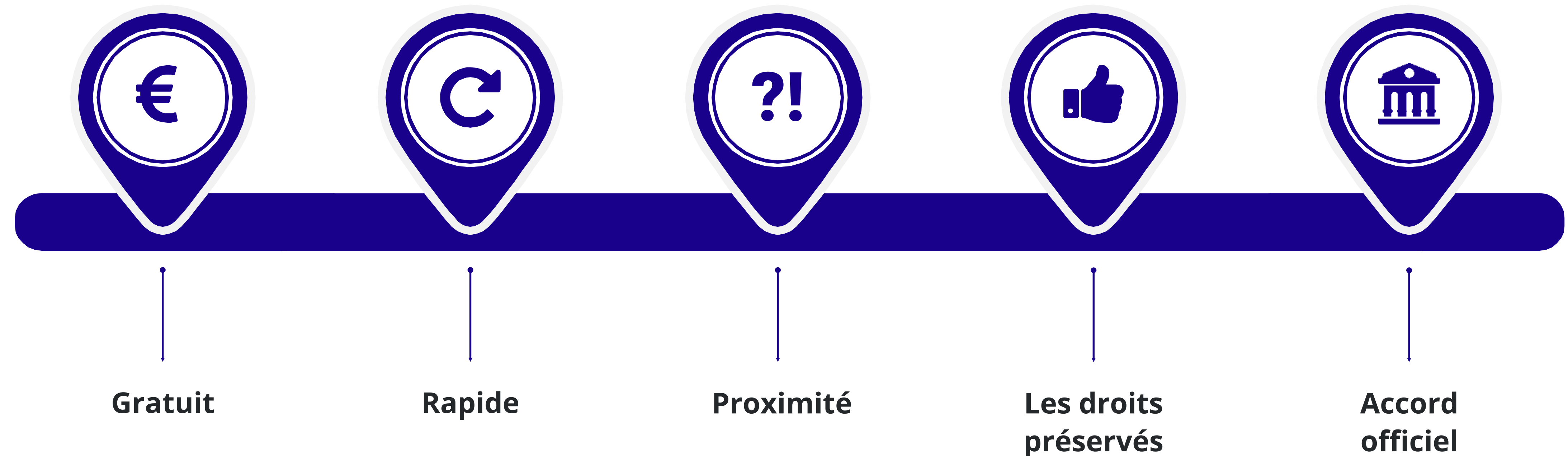
Le déroulement de la
conciliation de justice



La conciliation de justice

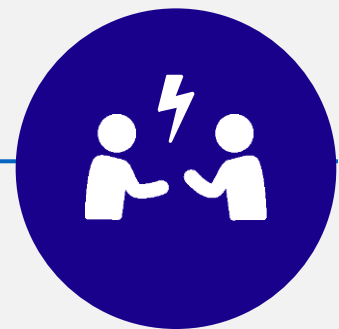
Un Mode Alternatif de Règlement des Différends (MARD) gratuit :

- **Trouver une issue amiable** rapidement à un différend civil
- **Parvenir à un accord** pour éviter une procédure judiciaire

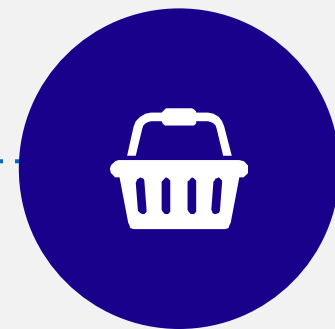


Principaux litiges concernés

La conciliation de justice



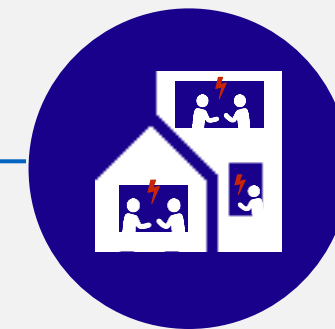
Relation entre **baileurs**
et **locataires**



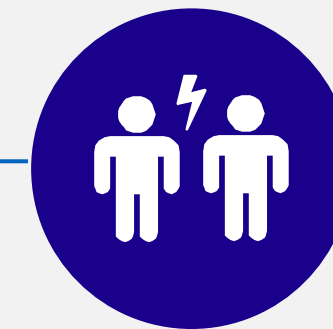
Litiges de la
consommation



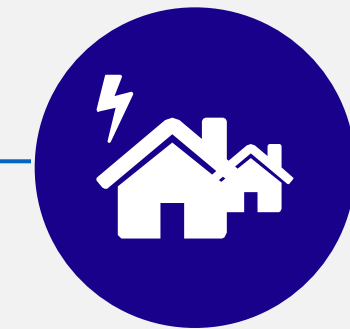
Litiges entre
commerçants



Problèmes de
copropriété



Litiges entre
personnes



Litiges et trouble
du **voisinage**

**Préalable obligatoire pour tous les litiges ayant un impact
financier inférieur ou égal à 5000 € et les troubles anormaux
du voisinage**



Les domaines de compétences

La conciliation de justice



Compétences d'attribution :

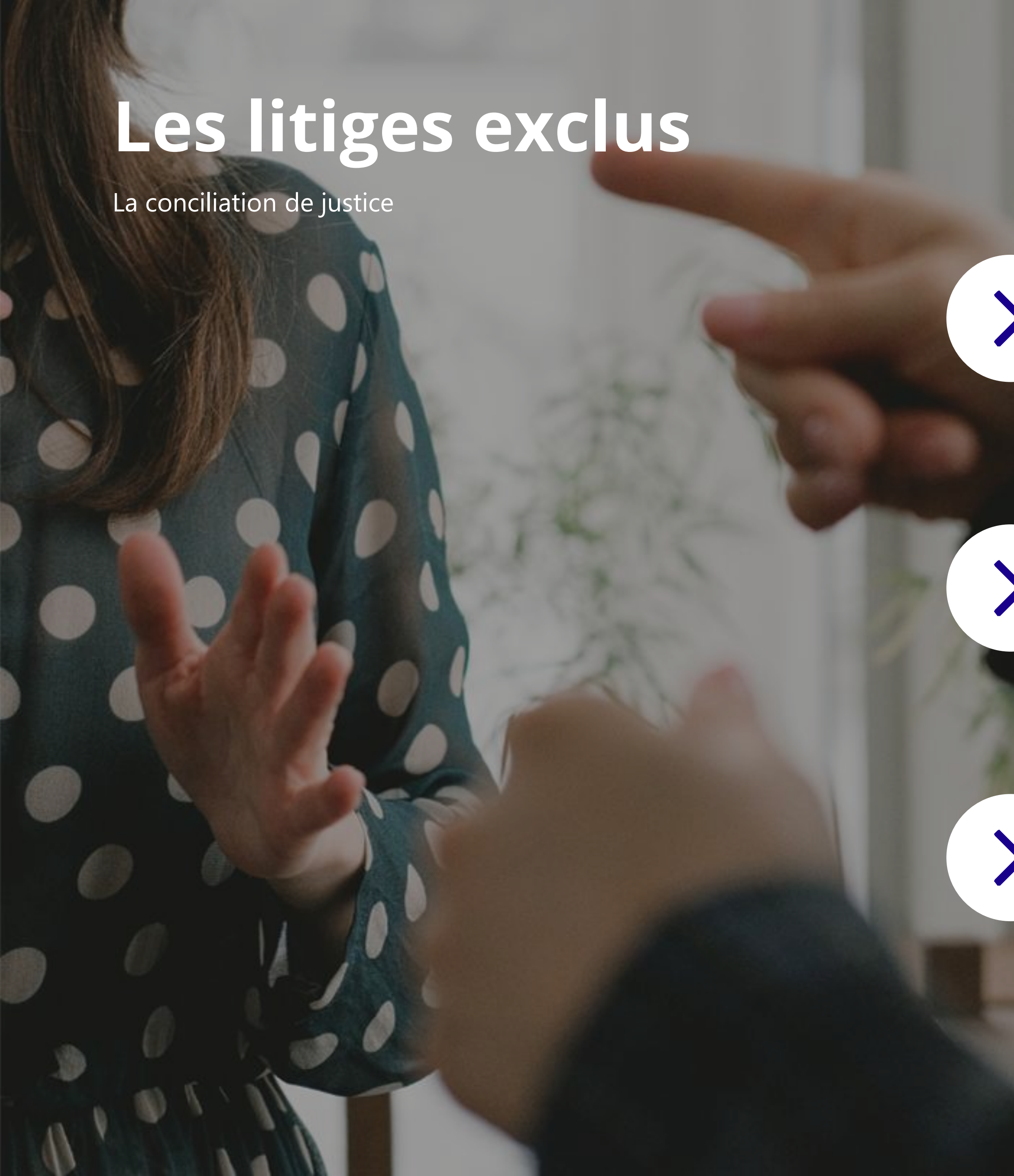
Les conflits individuels entre particuliers ou avec les entreprises, qui relèvent habituellement de la juridiction civile

Les conflits délégués par les tribunaux relevant du civil



Compétences territoriales :

Le ressort du tribunal judiciaire



Les litiges exclus

La conciliation de justice



Les conflits avec les administrations et les collectivités locales



Les conflits relevant de l'état de la personne et de la famille



Les affaires relevant du pénal



Le conciliateur de justice

- ☑ Auxiliaire de justice, nommé par le Premier Président de la Cour d'appel,
- ☑ Assermenté , tenu au respect d'un strict devoir d'impartialité, de confidentialité, de neutralité, de probité , d'indépendance, de diligence et de réserve.
- ☑ Volontaire et bénévole

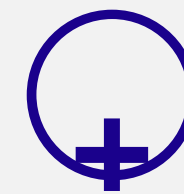
Ni juge, ni avocat, ni expert, ni conseil juridique mais facilitateur.

Plus de 2 700 conciliateurs de justice sur le territoire national

Candidature



Le candidat ou la candidate à la conciliation de justice :



Dépose sa candidature auprès du tribunal judiciaire

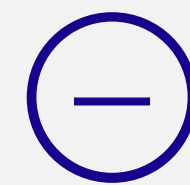


Doit justifier d'une formation ou d'une expérience juridique et de compétences le qualifiant particulièrement pour exercer ces fonctions

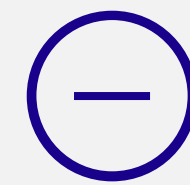
Candidature



Le candidat ou la candidate à la conciliation de justice :



Ne doit **pas être investi d'un mandat électif** dans le ressort du tribunal judiciaire dans lequel il va exercer ses fonctions



Ne doit **pas exercer d'activité judiciaire** ni participer au fonctionnement du service de Justice

Formation

Le conciliateur ou la conciliatrice de justice

Dès sa candidature un stage d'immersion lui sera proposé, puis elle sera accompagnée durant sa 1ère année d'exercice (tutorat).

Ensuite, durant son mandat elle suit diverses formations.

Formation dispensée par l'Ecole Nationale de la Magistrature :

Obligatoire la 1ère année

Obligatoire durant son mandat pour obtenir son renouvellement

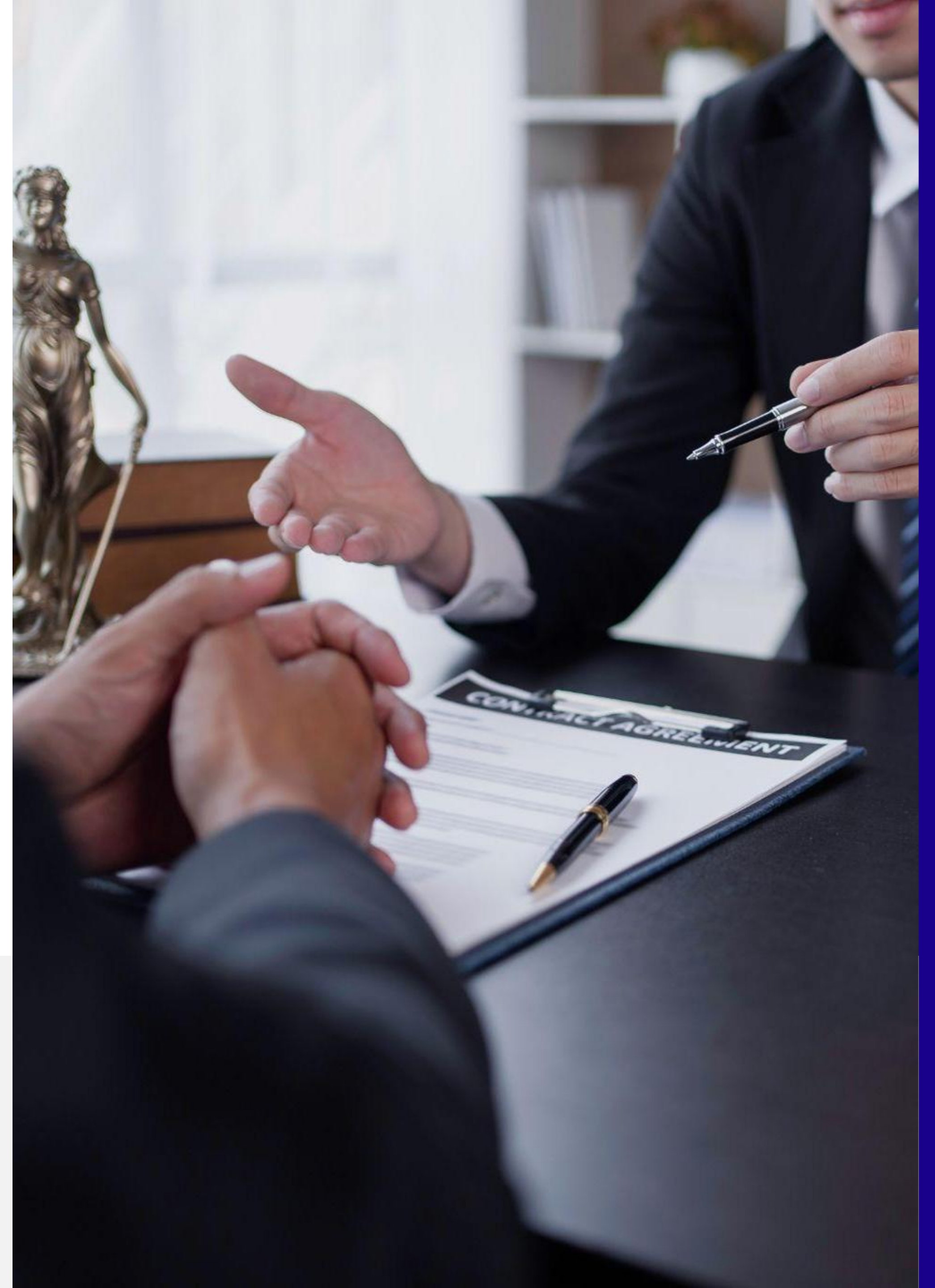
Formation locale organisée par les associations



La saisine du conciliateur de justice

Déroulement de la conciliation de justice

- Le conciliateur de justice peut être **saisi directement par le justiciable par tous moyens** (conciliation conventionnelle) :
 - Par courrier, téléphone, courriel, ou en ligne sur le site www.conciliateurs.fr
 - En prenant rendez-vous, dans des lieux publics , tribunal, mairies, points justice, points d'accès au droit, France services ...
- Le conciliateur de justice peut **également être saisi par le juge sur délégation judiciaire** (conciliation déléguée)



Ecoute et rencontre des parties

Déroulement de la conciliation de justice

À la suite de la saisine,

- La conciliatrice de justice écoute chacune des parties dans le respect de l'impartialité.
- Elle propose une rencontre de conciliation entre demandeur et défenseur et en présence du conciliateur de justice tout en préservant un débat contradictoire. Chaque partie peut être accompagnée ou assistée

Elle peut se rendre sur les lieux de l'affaire

En cas de présence d'avocat, ce dernier assiste, mais ne représente pas le conciliable



L'accord de la conciliation

Déroulement de la conciliation de justice

- La conciliatrice peut **dresser un constat d'accord en concertation avec les parties**, qu'elle dépose auprès du greffe du tribunal
- **La rédaction d'un constat est obligatoire** lorsque la conciliation a pour effet la renonciation à un droit ou s'il s'agit d'une conciliation déléguée par le juge.
- Les parties peuvent demander une **homologation de l'accord par le juge**, afin de lui conférer force exécutoire. Le constat d'accord revêt alors la même valeur qu'un jugement



La non conciliation

Déroulement de la conciliation de justice

- Si les parties ne trouvent pas de terrain d'entente, le conciliateur rédige un constat d'échec

Un effet : la prescription extinctive est suspendue

- Si une partie est absente, le conciliateur rédige un constat de carence



Comparaison avec le médiateur : ils n'ont pas le même statut



Le conciliateur

Le conciliateur est une personne physique, nommé par l'institution judiciaire, **formé par l'Ecole Nationale de la Magistrature**, qui exerce son activité à **titre bénévole**



Le médiateur

Le médiateur est une personne **physique**, choisi par les parties, qui exerce une activité **rémunérée**

L'association de cour d'appel de Besançon

Dans la région Franche-Comté

- 52 conciliateurs
- 7 dans le tribunal judiciaire de Belfort
- 17 dans le tribunal judiciaire de Besançon
- 11 dans le tribunal judiciaire de Lons le saunier
- 7 dans le tribunal judiciaire de Montbéliard
- 10 dans le tribunal judiciaire de Vesoul

- 96 permanences, : dans les tribunaux, les points justice, les Mairies et espaces France Services.

- 3611saisines, 1391 affaires conciliées en 2023

Contact Association des conciliateurs de justice de la cour d'appel de Besançon

Président Denis Noegelen denis.noegelen@conciliateurdejustice.fr



Association des Conciliateurs de Justice de la cour d'appel de Besançon

**Merci pour votre écoute et votre
intérêt pour notre mission**

